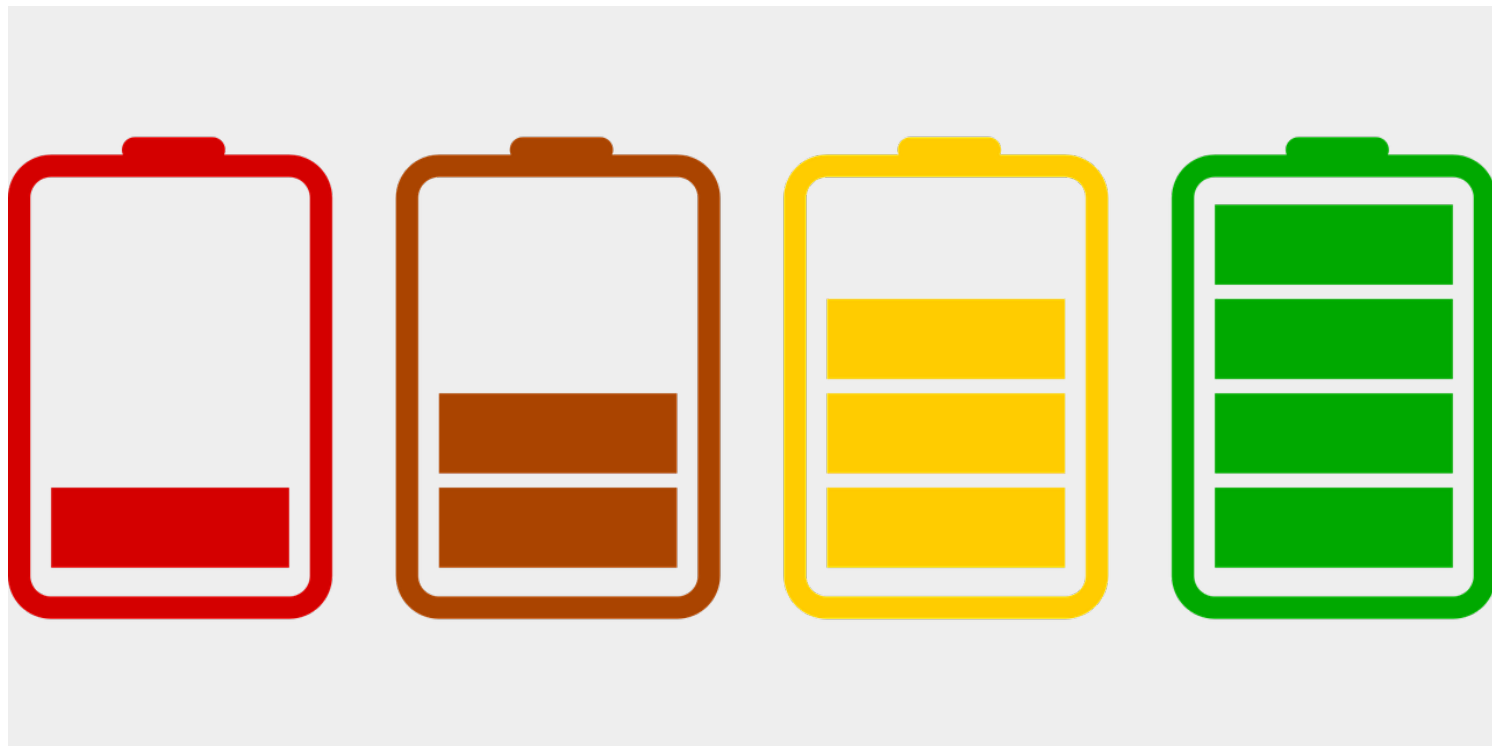


## L'EUROPE VA INVESTIR MASSIVEMENT DANS LES BATTERIES ÉLECTRIQUES

Publié le 17 mars 2020



par Michel Claessens

La Commission européenne a approuvé le 9 décembre 2019 une aide publique exceptionnelle de 3,2 milliards d'euros pour développer une filière européenne de production de batteries électriques. Dénommée curieusement « Airbus des batteries », cette initiative vise à remettre l'industrie européenne dans la course engagée avec ses concurrents, principalement chinois. Ironie technologique: l'Empire du milieu, souvent présenté comme un champion de la copie, force aujourd'hui les géants mondiaux à faire comme lui.

### Alliance européenne

L'Europe semble déterminée, cette fois-ci, à ne pas louper le coche technologique. Après avoir laissé passer plusieurs innovations majeures comme Internet (inventé en Europe, mais développé en grande partie aux Etats-Unis), les superordinateurs, la téléphonie mobile et, dans une certaine mesure, la biotechnologie, l'Union européenne entend rester dans la course aux batteries électriques et soutenir ainsi le développement des véhicules électriques, considérés comme « plus propres ». Un terrain sur lequel l'Asie et, dans une très moindre mesure, les Etats-Unis (Tesla) sont très bien implantés puisque 97% des cellules composant les batteries lithium-ion des véhicules électriques sont fabriquées en Chine.

Cette initiative extrêmement ambitieuse et innovante fait partie de l'« [Alliance européenne pour les batteries](#) », un vaste plan d'action européen lancé en octobre 2017, qui comprend notamment la construction d'installations pilotes et le soutien à la recherche afin de faire de l'Union un leader

stratégique de la fabrication et de l'innovation des batteries. Moyennant la construction d'une dizaine de « giga-usines » similaires à celles en construction par Tesla, l'Europe pourrait capturer une part de marché évaluée à 250 millions d'euros par an dès 2025.

## Cap sur l'innovation

La Commission a donc autorisé une aide publique de maximum 3,2 milliards d'euros fournie par 7 Etats membres: Allemagne (1.250 millions d'euros), France (960), Italie (570), Pologne (240), Belgique (80), Suède (50) et Finlande (30). Un premier train de 17 entreprises mobilise quelque 5 milliards d'euros supplémentaires, soit un investissement total de plus de 8 milliards d'euros dans la production, la recherche et l'innovation de batteries électriques.

Cette aide exceptionnelle, prévue dans les Traités de l'Union sous la forme de « projet important d'intérêt européen commun » (PIIEC), permet à ses membres de surmonter conjointement les défaillances du marché et stimuler de nouveaux projets. Selon Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission européenne, « l'aide autorisée permettra de soutenir ce projet important sans fausser la concurrence. » Sur le terrain, les aides se concentreront sur tous les éléments de la chaîne : matières premières et matériaux avancés, cellules et modules innovants, nouveaux systèmes de batteries et recyclage.

## La Belgique, partie prenante

Le PIIEC sur les batteries a été porté principalement par la France et l'Allemagne, qui avaient cependant des approches très différentes en termes de calendrier et d'objectifs. Deux « trains » de projets sont ainsi mis en œuvre : un premier, français, sur les batteries pour véhicules motorisés et un second, allemand, pour tous les types de batteries (domestique, mobile, etc.). La Commission européenne a néanmoins imposé aux deux trains de « se croiser », de collaborer ensemble et de rendre la propriété intellectuelle accessible à des conditions « économiquement justes ». Le train français compte 17 participants répartis dans 7 pays, comme le constructeur automobile BMW, le producteur de métaux Umicore et les chimistes BASF et Solvay. Le train allemand comportera une cinquantaine de « wagons », entreprises dont les dossiers sont en cours d'évaluation à la Commission européenne.

En Belgique, un appel à manifestation d'intérêt publié par les institutions fédérales en février 2019 a permis de sélectionner 9 entreprises, dont 2 à Bruxelles (Solvay et ABEE), 3 en Wallonie (Nanocyl, Prayon et Hydrometal) et 4 en Flandre (IMEC, Umicore, Aurubis et LifePowr). « Ce fut un gros travail de plusieurs mois, explique Charles Plaigin, attaché qualifié pour la recherche de la Wallonie, car il a fallu préparer des dossiers irréprochables tant sur le plan technique que sur le plan économique pour obtenir le feu vert de la Commission européenne pour l'aide d'état. »

Philippe Henry, administrateur d'[Hydrometal](#), qui emploie 89 personnes principalement sur le site industriel d'Ehein près de Liège, se réjouit de cette initiative. « Nous ne voulions pas rater le train de ces projets et nous nous réjouissons de bénéficier de l'appui de la Région wallonne pour le recyclage de métaux non ferreux présents dans les batteries usagées. Il est particulièrement appréciable que ces aspects techniques, reconnus comme critiques par la Commission européenne, puissent bénéficier de financements exceptionnels. »

## Vers une Europe neutre en carbone

« L'approche est intéressante, souligne Charles Plaigin, car elle nous permet d'être compétitifs par rapport à d'autres pays. Ce n'est que récemment, depuis 2014 en fait, que la Commission européenne encourage les aides d'état pour stimuler l'innovation. Elle a identifié 9 domaines d'actions possibles, dont 2 d'entre eux ont déjà été l'objet d'un PIIEC: la microélectronique (2018) et les batteries (2019). Une initiative sur l'hydrogène est en préparation. Six autres domaines pourraient encore être couverts, si un Etat membre en prend l'initiative : l'industrie bas carbone, les supercalculateurs, la santé intelligente, l'internet des objets, la cybersécurité et les véhicules

autonomes et connectés. A suivre, donc. »

L'alliance des batteries contribuera à atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne de devenir le premier continent neutre en carbone d'ici à 2050. Mais n'oublions pas qu'un véhicule électrique n'est propre que si l'électricité qui l'alimente est produite de façon propre. Il faut donc qu'à l'horizon 2050, le pétrole, charbon et gaz soient remplacés par les énergies renouvelables, la fission et - qui sait ? - la fusion nucléaire.